Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-213500853-20260429-D26_56-DE

Combourg

DEPARTEMENT
ILLE-ET-VILAINE
CANTON
COMBOURG
COMMUNE
COMBOURG
NATURE DE L'ACTE
26_56

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Pour l'an deux mille vingt-six, où est écrit ce qui suit :
Séance publique du **mercredi 29 avril**, à 20 heures, en vertu des articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales. Le Conseil Municipal s'est réuni sur convocation régulière adressée à ses membres le mercredi 15 avril 2026.

Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de Conseillers présents : 24
Quorum : 15

Date de convocation et d'affichage : 15 avril 2026

****

Présents : M. LE BESCO Joël, Mme DELAHAIS Odile, M. DESBOIS Jean-Pascal, M. LEGRAND Jean-Luc, Mme LEGROS Marie-Noële, M. RIAUX Bertrand, M. CORVAISIER Christophe, Adjoints au Maire,
M. COCHARD Alain, M. LEMENANT Yannick, M. LAMOUR Franck, Mme CAVRET Florence, Mme PORÉE Fabienne, M. ROUSSEAU David, Mme THEBAULT DONDEL Hermina, Mme BELLIS Nathalie, M. CHAUVIN Stéphane, Mme NEDELEC Emilie, M. GOUABLIN Raphaël, M. LEPORT Florian, Mme SORAIS Justine, Mme CORNU- HUBERT Rozenn, M. CHARLES Bruno, Mme CHENOT Gwenaëlle, M. GAILLARD Corentin, Conseillers municipaux.

Pouvoirs : Mme DUTAY-MOREL Isabelle pouvoir à Mme MN LEGROS, Mme FORESTIER Anne pouvoir à M. JP DESBOIS, Mme CHAMPAGNAY Annie pouvoir à Mme O. DELAHAIS, M. ARNAL Cyrille pouvoir à M. C. GAILLARD.

Absents excusés : -

Absents : -

****

Président de séance : M. LE BESCO Joël, Maire.

Secrétaire de séance : Mme H. THEBAULT-DONDEL.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-213500853-20260429-D26_56-DE

26-56) PACTE FINANCIER ET FISCAL DE LA BRETAGNE ROMANTIQUE – AVENANT N°2

Rapporteur : Marie-Noëlle LEGROS, Adjointe aux Finances

Service émetteur : DR/ FIN
Nomenclature : 5.7 – INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE/Intercommunalité
Pièce annexe : Avenant TA et avenant TFPB

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5211-28-4 ;
VU la délibération n°2017-12-DELA-122 du conseil communautaire du 14/12/2017 portant approbation du pacte financier et fiscal territorial de la Bretagne romantique ;
VU la délibération n°2022-05-DELA-47 du conseil communautaire 19/05/2022 portant modifications relatives à la Loi de finances 2021 ;
VU la délibération n°2025-12-DELA-126 du conseil communautaire du 18/12/2025 portant reconduction du pacte financier et fiscal ;
VU la délibération n°18-03 du conseil municipal du 31/01/2018 portant approbation du pacte financier et fiscal territorial de la Bretagne romantique ;
VU la délibération n°22-127 du conseil municipal du 14/09/2022 portant approbation avenant 1 du pacte financier et fiscal territorial de la Bretagne Romantique ;
VU l'avis favorable de la commission « Finances » réunie le 08 avril 2026 ;

CONSIDERANT que les conventions de reversement sur lesquelles se fonde le pacte financier et fiscal ont pris effet à compter du 1er janvier 2018 pour une durée de 10 ans ;
CONSIDERANT le besoin de continuité des relations financières entre la commune de Combourg et le Communauté de Communes de la Bretagne Romantique afin de garantir la stabilité des équilibres budgétaires dans l'attente de l'adoption du projet de territoire ;
CONSIDERANT la proposition de proroger les conventions de reversement (TA et TFPB) jusqu'au 31 décembre 2029 ;

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** d'approuver la prorogation pour une durée de deux ans des conventions de reversement dans les conditions exposées ci-dessus ;
- **PRECISE** que la prorogation ne modifie pas les autres stipulations des conventions initiales ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les avenants aux conventions de reversement du produit fiscal se rapportant à la mise en œuvre du pacte financier et fiscal.

POUR : 29
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au Registre sont les signatures.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-213500853-20260429-D26_56-DE

Pour copie conforme,

La secrétaire de séance,

H. THEBAULT-DONDEL

Le Maire,

J. LE BESCO